



5^e Tribune des Présidents de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté

mercredi 25 novembre 2020

Un travail de reconstruction et d'adaptation débute.

L'intervention hier soir du Président de la République nous laisse entrevoir la fin du tunnel. La réouverture de la quasi-totalité des entreprises et des commerces, nous l'avons tous ardemment souhaitée, mais le travail au chevet des artisans ne fait que commencer.

Nous n'oublions pas les entreprises qui doivent encore demeurer fermées, comme les restaurateurs, et qui devront être durablement soutenus, ainsi que les professionnels qui, malgré la réouverture de leurs établissements, devront respecter des règles sanitaires complexes avec une forte incidence sur leur chiffre d'affaires.

Malheureusement, rien ne nous permet de dire que ce deuxième épisode de l'épidémie de la COVID sera le dernier. C'est pourquoi tous les acteurs de l'économie locale et nationale doivent poursuivre leur travail pour aider les entreprises à se renforcer face ce contexte économique plus que jamais volatile.

L'Histoire nous montre que les artisans ont toujours fait preuve de résilience, en adaptant leur métier, en innovant, en évoluant... ils ont traversé toutes les crises et se sont toujours relevés.

Nous, Présidents de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, avons confiance dans la vitalité du secteur que nous défendons chaque jour. Nous savons que si nous lui en donnons les moyens et créons des conditions favorables au développement de son entreprise, un artisan jouera son rôle de service à la population locale, de formateur d'apprentis et d'employeur.

A l'heure où la crise sanitaire fait peser de lourdes inquiétudes sur une augmentation durable du chômage, l'artisanat propose des solutions pour créer des emplois non délocalisables et totalement ancrés dans leur territoire.

Nous saluons les nombreux échanges que nous avons eus avec les représentants de l'Etat, de la Région et des Collectivités Locales pour travailler en partenariat sur la relance de l'économie de notre Région.

Ce n'est qu'en alliant nos forces et nos compétences que nous maintiendrons et développerons nos 55 000 entreprises artisanales. Avec leurs 87 000 salariés, elles sont les garantes d'une partie de l'identité et de la vie de chacune des communes de Bourgogne Franche-Comté.

Emmanuel POYEN

Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de Région Bourgogne Franche-Comté

Régis PENNECOT

Président de la Délégation Côte d'Or

Manuela MORGADINHO

Présidente de la Délégation Doubs

Michel CHAMOUTON

Président de la Délégation Jura

Sébastien THOMAS

Président de la Délégation Nièvre

Frédéric CAVAGNAC

Président de la Délégation Haute-Saône

Jean-Philippe BOYER

Président de la Délégation Saône et Loire

Jean-François LEMAITRE

Président de la Délégation Yonne

Christian ORLANDI

Président de la Délégation Territoire de Belfort